

UFW sous Ubuntu : ouvrir, vérifier et retirer une règle sans perdre l'accès

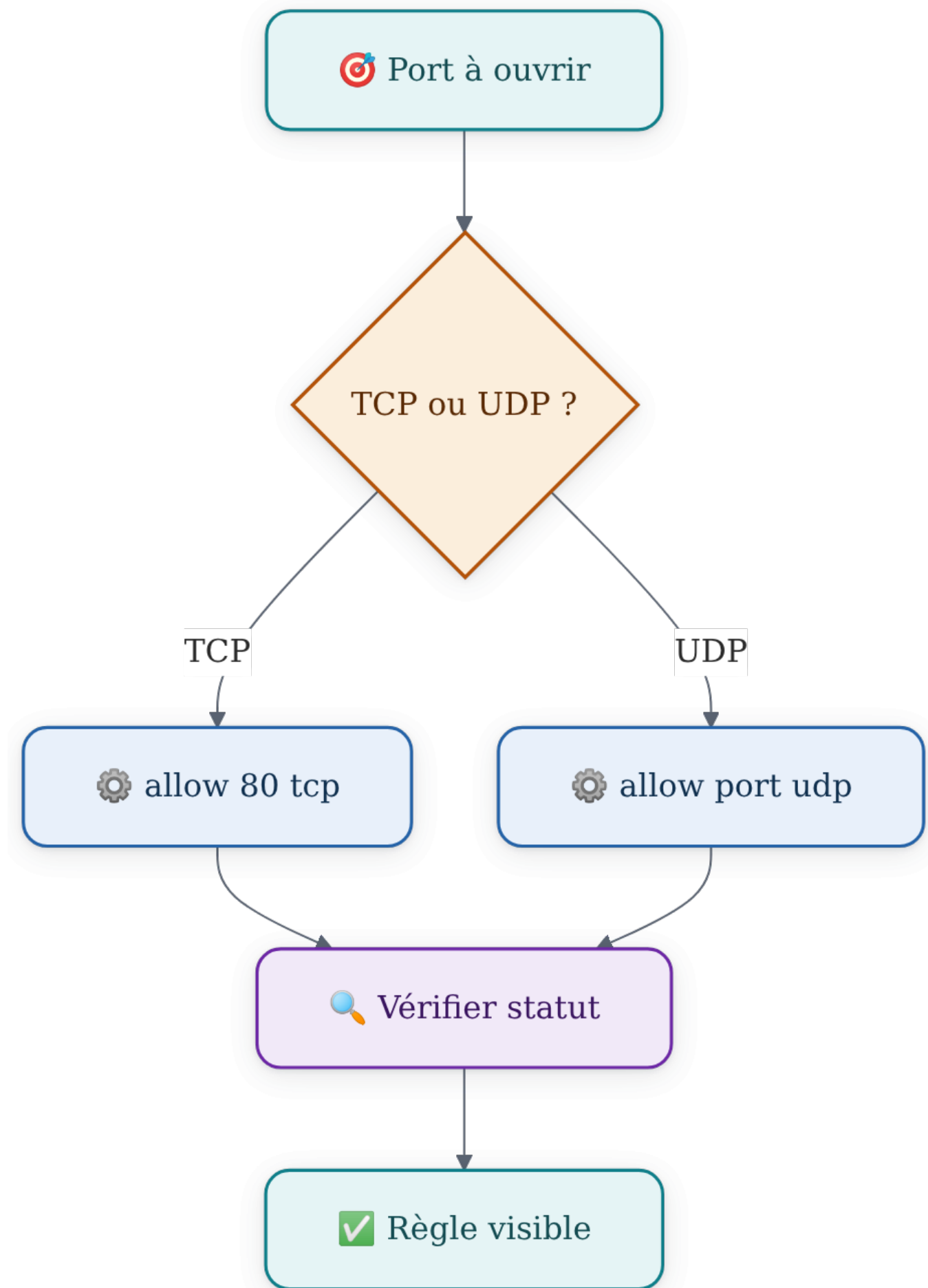
Suivez ce parcours avant toute modification du pare-feu, particulièrement sur un serveur accessible à distance. Chaque étape vise à limiter l'exposition réseau tout en conservant un accès d'administration fonctionnel.

Au sommaire

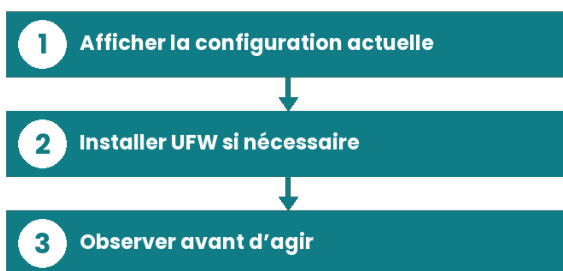
- 1 Avant de modifier une règle
- 2 1. Contrôler l'état d'UFW
- 3 2. Activer UFW sans couper SSH
- 4 3. Choisir la bonne commande d'ouverture
- 5 4. Vérifier l'ouverture avant de considérer le travail terminé
- 6 5. Fermer un port ou supprimer une règle

Avant de modifier une règle

-  **Identifier le service concerné**
Une règle UFW filtre l'accès réseau ; elle ne démarre pas le service.
-  **Vérifier le port et le protocole attendus**
Choisissez TCP, UDP ou les deux selon la documentation du logiciel.
-  **Prévoir un test depuis une autre machine**
Conservez votre session SSH actuelle ouverte pendant le test.
-  **Éviter les ouvertures générales inutiles**
N'ouvrez qu'un port, une plage ou une source IP réellement nécessaire.



1. Contrôler l'état d'UFW



1 Afficher la configuration actuelle

Exécutez : `sudo ufw status`. La commande indique si UFW est actif et affiche les règles appliquées.

2 Installer UFW si nécessaire

Si la commande n'existe pas, installez le paquet avec : `sudo apt install ufw`

3 Observer avant d'agir

Ne modifiez ou ne supprimez pas une règle sans avoir identifié son rôle dans la liste affichée.

ACTIVATION SÉCURISÉE D'UFW SUR UN SERVEUR DISTANT

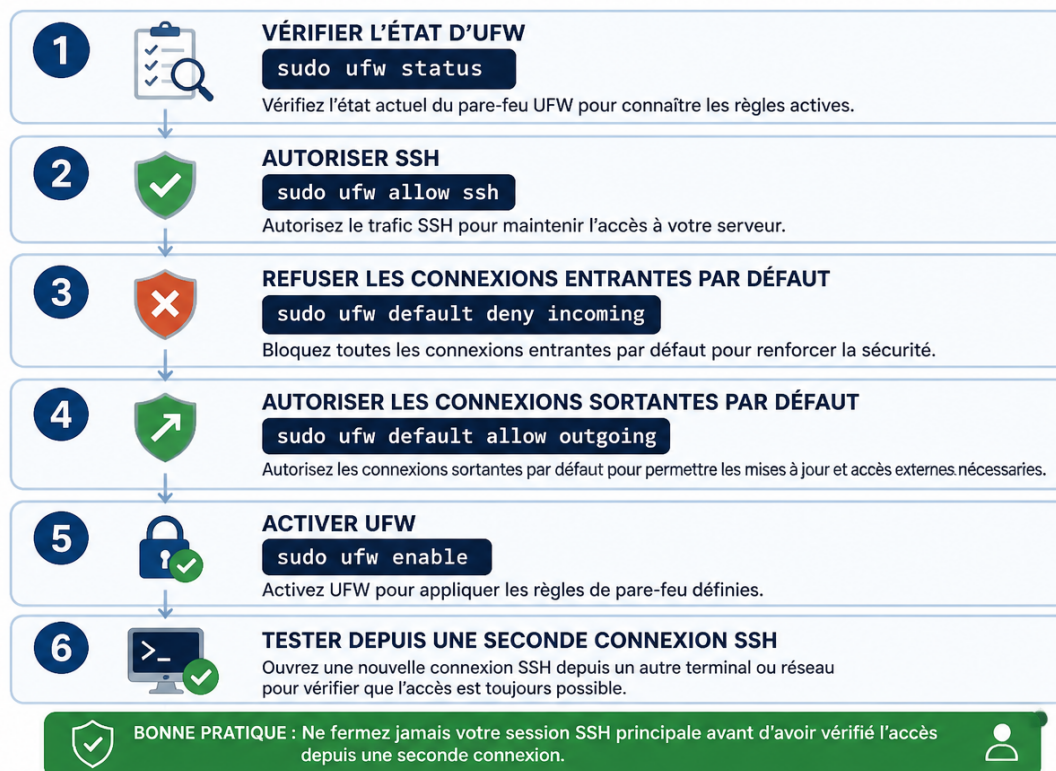
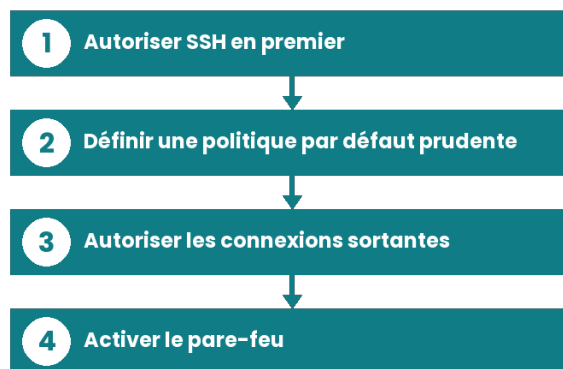


SCHÉMA Séquence de sécurité à suivre avant d'activer UFW sur un serveur administré en SSH.

2. Activer UFW sans couper SSH



1 Autoriser SSH en premier

Sur une machine distante, exécutez : `sudo ufw allow ssh`

2 Définir une politique par défaut prudente

Refusez les connexions entrantes non prévues avec : `sudo ufw default deny incoming`

3 Autoriser les connexions sortantes

Exécutez : `sudo ufw default allow outgoing`

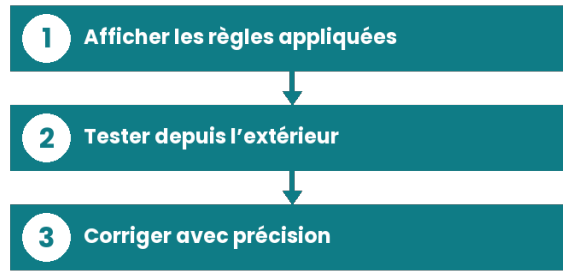
4 Activer le pare-feu

Exécutez : `sudo ufw enable`, puis testez une nouvelle connexion SSH depuis une seconde machine avant de fermer la session en cours.

3. Choisir la bonne commande d'ouverture

Besoin	Commande UFW	Point de contrôle
Autoriser HTTP en TCP	<code>sudo ufw allow 80/tcp</code>	Un service HTTP doit réellement écouter sur la machine.
Autoriser un port UDP	<code>sudo ufw allow 53/udp</code>	Utilisez UDP uniquement si le service le demande.
Autoriser SSH par son nom	<code>sudo ufw allow ssh</code>	À appliquer avant l'activation d'UFW sur un serveur distant.
Autoriser une plage TCP requise	<code>sudo ufw allow 30120:30130/tcp</code>	À réserver aux logiciels qui exigent explicitement une plage.
Restreindre l'accès à une adresse IP	<code>sudo ufw allow from 192.0.2.10</code>	Remplacez cette adresse d'exemple par l'IP stable de la machine autorisée.

4. Vérifier l'ouverture avant de considérer le travail terminé



1 **Afficher les règles appliquées**

Exécutez : `sudo ufw status`. Vérifiez que la règle, le port et le protocole correspondent à votre besoin.

2 **Tester depuis l'extérieur**

Testez l'accès depuis une autre machine lorsque cela est possible. Une règle visible dans UFW ne garantit pas qu'un service fonctionne ou écoute.

3 **Corriger avec précision**

Si le protocole choisi ne correspond pas au service, retirez la règle erronée puis créez la règle adaptée.

5. Fermer un port ou supprimer une règle



1 **Lister les règles numérotées**

Exécutez : `sudo ufw status numbered`

2 **Repérer la règle exacte**

Vérifiez le port, le protocole et le sens de la règle avant toute suppression.

3 **Supprimer par son numéro**

Exécutez : `sudo ufw delete <numéro>`

4 **Contrôler à nouveau la liste**

Relancez : `sudo ufw status numbered`. Les numéros des règles changent après une suppression.

! Point de vigilance : accès distant

N'activez pas UFW sur un serveur distant avant d'avoir autorisé SSH. Gardez la connexion actuelle ouverte et validez l'accès avec une seconde connexion avant toute déconnexion.

Adaptez toujours le port et le protocole à la documentation du service exposé.